



SLVie Ardennes Sud

Découverte Ball-trap

samedi 30 août 2025
à 8h45

Programme

8h45 : accueil café

9h15 : présentation du ball trap, consignes de sécurité et équipements, constitution des groupes (3) puis accès au parcours.

9h30-12h : tir de 2 séries de 25 plateaux par participant

12h-12h30 : barbecue

Le club fournit les prestations suivantes :

- Enregistrement des participants (CNI obligatoire) avec licence/assurance FFBT à la journée hormis les licenciés FFBT 2025
- 5 casques anti bruit (obligatoire sur le pas de tir)
- Un fusil de tir
- La télécommande de tir
- 75 cartouches par participant
- 2 séries de 25 plateaux par participant
- Un accompagnant (ou deux si nécessaire)
- Tables, chaises et barbecue pour le déjeuner à disposition

L'organisateur fournit :

- Le repas et les boissons du midi

Les participants fournissent :

- Les CNI obligatoires au contrôle FINIADA
- Les lunettes de vue ou de soleil **obligatoires sur le pas de tir**
- Les casquettes pas obligatoires mais fortement recommandées (éclat de plateaux)
- Leur bonne humeur

Info importante

La photocopie de votre carte d'identité vous sera demandée avec votre paiement.

Transport

Véhicule personnel.

Rendez-vous à 8h45 au club Le Rigodon 08310 Juniville (direction La Neuville-en-Tourne-à-Fuy).

Participation

- | | |
|--------------------|------|
| • Extérieur adulte | 56 € |
| • OD/AD adulte* | 28 € |

*à partir de 18 ans

Inscription

- Au plus tard le **vendredi 15 août 2025**
- 10 places disponibles
- Activité ouverte à tous les bénéficiaires OD/AD de la CMCAS avec priorité à la SLVie Ardennes Sud.



+ d'infos et inscription en SLVie, CMCAS et en ligne sur le site de la CMCAS.

Conditions d'annulation : Si un impact financier pour la CMCAS résulte d'une annulation d'un bénéficiaire, sa demande de remboursement sera étudiée en bureau de CMCAS avec l'ensemble des justificatifs.

☎ 0 970 818 814 🌐 www.ardennes-aube-marne.cmcas.com



activités
sociales
de l'énergie